

Master :
VENTILATION NON
INVASIVE DE L'HÔPITAL
AU DOMICILE

VENTILATION NON INVASIVE DE L'HÔPITAL AU DOMICILE

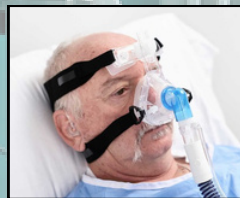
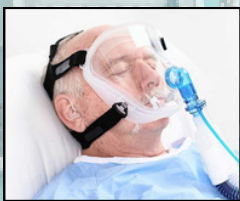
Année Universitaire 2026-2027

⚠ DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 31 Mai 2026 ⚠



Ce master vise

à fournir des connaissances avancées et des compétences pratiques en ventilation non invasive (VNI) tout au long du parcours de soins, de l'hôpital au domicile.



COORDINATEURS

Mohamed Boussarsar,
hamadi.boussarsar@gmail.com
Imen Ben Saida
Imen.bensaida@yahoo.com
Emna Ennouri
m.na.ennouri@gmail.com



Public cible :

Professionnels de santé, résidents
toutes spécialités



Démarrage des cours:
Septembre 2026

Durée : 2 ans

CONTACTEZ-NOUS

(+216) 52 986 000
hamadi.boussarsar@gmail.com

ADRESSE

Faculté de médecine
de Sousse

INSCRIPTION

<http://193.95.30.42/fms/inscription.php>



Mastère : **Ventilation non invasive de l'hôpital au domicile**

I. COORDINATEURS DU Mastère

Coordinateur 1:

- Pr Mohamed Bousarsar
- E-mail: hamadi.boussarsar@gmail.com

Coordinatrice 2:

- Pr Imen Ben Saida
- E-mail: imen.bensaida@yahoo.com

Coordinatrice 3 :

- Dr Emna Ennouri
- E-mail: m.na.ennouri@gmail.com

Comité de pilotage:

- Pr Ag Khaoula Meddeb
- Dr Radhouane Toumi
- Dr Maroua Zghidi

II. OBJECTIFS DU Mastère

Ce mastère professionnel a pour objectif d'apporter une formation complémentaire de haut niveau aux médecins et aux professionnels de santé désirant se perfectionner dans le domaine de la ventilation non invasive (VNI), une thérapeutique dont les indications et les technologies ont connu des progrès considérables ces dernières années.

Il vise à transmettre aux candidats l'ensemble des connaissances théoriques et des compétences pratiques indispensables à la maîtrise de la VNI, tout au long du parcours de soins du patient. Ce programme couvre l'intégralité de la prise en charge, depuis la phase aiguë en milieu hospitalier (réanimation, urgences, pneumologie) jusqu'au suivi chronique et à l'organisation du retour à domicile.

III. PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux Professionnels de la santé : Médecins (hospitalo-universitaires, hospitalo-sanitaires, de libre pratique), Résidents toutes spécialités et professionnels de santé (techniciens supérieurs en réanimation, médecine d'urgences).

IV. CAPACITE D'ACCUEIL

30 apprenants par promotion (Une promotion chaque deux années)

V. DESCRIPTIF DE L'ENSEIGNEMENT

1. **Régime d'Etude** : Mastère professionnel obéissant au Décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et conformément au dossier d'habilitation approuvé par la commission sectorielle
2. **Durée d'études** : 2 ans d'études clôturés par un mémoire de fin d'études
3. **Volume horaire** : 14 semaines d'enseignement en mode présentiel théoriques sous forme des séances de cours et des Travaux personnels continues par semestre et réparties sur des modules fondamentaux et transversaux.
4. **Modules enseignés** :

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants :

1. Physiologie respiratoire appliquée à la ventilation
2. Fonctionnement de base d'un respirateur mécanique de réanimation
3. Modes ventilatoires
4. Circuits et interfaces
5. Procédure opérationnelle, Monitoring
6. Interaction patient/ventilateur
7. Ventilation par pathologie
8. Particularités de la VNI en fonction du lieu et Evolution et complications de la VNI
9. VNI au domicile, Physiologie / Mécanique ventilatoire et initiation du patient

10. Monitoring de la VNI au domicile et Réhabilitation pulmonaire
11. Nasal Humidified High Flow Oxygen
12. SAOS et CPAP
13. Adaptation de la VNI au domicile

En outre, le candidat doit valider deux modules transversaux au choix parmi trois modules possibles à savoir le module anglais médical, le module méthodologie de recherche et le module certificat informatique et internet C2I.

5. Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale. Est déclaré défaillant (doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tout candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

6. Journées d'études :

Les rencontres se feront selon un organigramme préétabli, toute la journée (éventuellement demi-journée), en dehors des vacances et jours fériés, aux locaux de la faculté de médecine de Sousse.

7. Modalités d'évaluations:

➤ *Session principale*

L'épreuve terminale comporte un examen écrit, portant sur les notions théoriques, noté sur 20 points et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 lors de la session principale doivent repasser un examen théorique de rattrapage.

➤ *Session de rattrapage*

Le module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale.

➤ *Soutenance de mémoire de fin d'études*

Les apprenants, ayant validé l'examen théorique et les modules transversaux, seront autorisés à préparer leurs mémoires de fin d'études en fonction de la nature des problèmes qu'ils rencontrent sur leurs lieux de travail et en fonction de leurs affinités avec tel ou tel module.

Chaque apprenant sera dirigé par un enseignant universitaire validé par les coordinateurs du master. Le sujet de mémoire du candidat fera l'objet d'une évaluation par un jury validé par le coordinateur et le doyen ou son représentant. Cette évaluation est notée sur 20 et comptera pour la moyenne générale de la formation.